

DECRET N° 2016- 787 du 23 décembre 2016

portant retrait du décret n°2015-648 du 16 décembre 2015 portant transmission à l'Assemblée Nationale pour autorisation de ratification, de la convention de crédits signée à Cotonou, le 15 décembre 2015 avec Crédit Suisse AG, Succursale de Londres dans le cadre du financement du projet d'électrification de 300 localités rurales au Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-421 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** la convention de crédits signée à Cotonou, le 15 décembre 2015 avec Crédit Suisse AG, Succursale de Londres dans le cadre du financement du projet d'électrification de 300 localités rurales au Bénin;
- Sur** proposition du Ministre de l'Economie et des Finances,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 décembre 2016,

D E C R E T E :

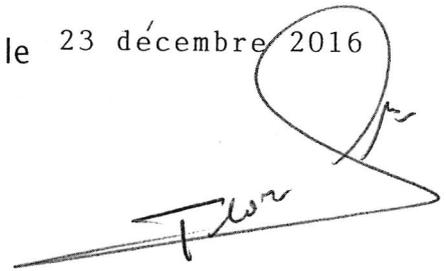
Article 1^{er} : Est retiré pour compter du 07 décembre 2016, le décret n°2015-648 du 16 décembre 2015 portant transmission à l'Assemblée Nationale pour autorisation de ratification, de la convention de crédits signée à Cotonou, le 15

décembre 2015 avec Crédit Suisse AG, Succursale de Londres dans le cadre du financement du projet d'électrification de 300 localités rurales au Bénin.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 décembre 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



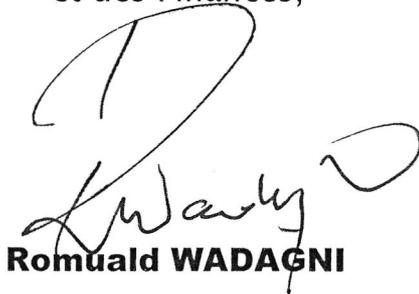
Patrice TALON

Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Energie, de l'Eau
et des Mines,



Dona Jean-Claude HOUSSOU

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MESGPR : 2 ; MEF : 2 ; MEEM : 2 ; AUTRES MINISTERES : 18 ; SGG : 4 ; JORB : 1.